



AU DELÀ DES MOTS ET DES PENSEES...

“LE DRAME GUINÉEN OU LA QUESTION DE L’ARMÉE AFRICAINE”

<http://news.abidjan.net/presse/lenouveaureveil.htm>

Source : Le Nouveau Réveil : Dernière Mise à jour : 01/10/2009 (Auteur : autres)

Ce qui vient de se passer en Guinée n'est pas propre à ce pays. Ce sont des pratiques militaires spécifiques à certaines armées. Ces phénomènes qui se répètent nécessitent un véritable débat public sur la question militaire en Afrique. Du Soudan au Zimbabwe en passant par la Côte d'Ivoire, on note des dérives militaires qui appellent de sérieuses réflexions. L'acte qui vient d'être posé en Guinée devient malheureusement une spécialité militaire africaine. Quels que soient le pays, le régime, le gouvernement, la nationalité; la composition ethnique de l'armée, l'acte politique de barbarie contre la population civile est la même. Pourquoi les armées africaines quelles qu'elles soient posent des actes infractionnels aussi semblables d'un pays à un autre. Le mépris démesuré de la personne humaine, le mépris de ses droits les plus élémentaires. Les armées africaines produisent une forme de violence qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique et organisée contre les personnes quant il s'agit d'une certaine action. Et cette violence à la particularité d'être très sanglante et dirigée contre ceux-là mêmes pour lesquels elles ont été conçues, instruites et équipées.

L'ARMÉE EST CRÉÉE POUR PROTÉGER LA POPULATION NATIONALE ET NON POUR LA SUPPRIMER.

A moins que nos armées africaines n'aient pas les mêmes vocations que les autres armées du monde. Sans faire une littérature scientifique qui serait ennuyeuse pour le lecteur moyen, ce qu'il faut retenir c'est l'échec des politiques de construction de nos armées nationales africaines. En Afrique, nous n'avons pas réussi à installer une armée nationale (je précise bien nationale) qui se distingue par son organisation juridictionnelle, structurelle, procédurale, éthique etc. Même sur le plan esthétique elle est la plus lamentable. Dans la littérature scientifique militaire très abondante, les armées africaines sont analysées comme des forces publiques de maintien de l'ordre très peu structurées dans lesquelles on dénote une inobservation frappante du règlement de service et de la discipline, un déficit de scrupules et de valeurs morales, des chaînes de commandements ou des organigrammes sans cohérence, des recrutements anarchiques sans rapport avec les critères physiques, intellectuels, moraux ou spécifiques liés au métier des armes. Le recrutement est très souvent tribal, claniques. Les notions de mérite et de compétence fortement liées aux métiers des armes sont ignorées etc.....

Encore plus intéressant, la force publique n'est pas au service de la Loi ou du bien commun mais au profit personnel de ceux qui la détiennent. Si l'armée n'a pas formé le gouvernement qu'elle contrôle (c'est le monde en envers), elle prête main forte généralement à un gouvernement civil souvent illégitime qui s'éternise au pouvoir. Ces gouvernements, d'ailleurs, ne se gênent pas à la maintenir dans des conditions de travail inhumaine afin de refuser son émancipation nécessaire et utile à la nation. Très souvent, les ressources générées sont redistribuées vers des activités paramilitaires de pérennisation du pouvoir et occasionnant par ailleurs des frustrations structurelles au sein du système militaire ainsi qu'une insécurisation à la fois criminogène et victimogène. Les premières victimes sont les populations civiles une fois l'impôt payé. Les populations guinéennes ne seront pas hélas les dernières victimes sur un continent qui refuse la modernité. Des États se sont passé d'armées nationales, ils n'ont pas disparus de la carte des Nations unies pour autant. Pourquoi donc conserver des armées nationales coûteuses qui ont du mal à offrir une paix positive et durable aux populations?

NOS ARMÉES SONT SOUVENT IMPLIQUÉES DANS DES MISSIONS ILLÉGALES

Nos armées sont impliquées dans tous les conflits inutiles. Si elles ne sont pas dressées contre l'opposition démocratique, elles sont dirigées contre un groupe ethnique ou une partie de la population nationale ou contre des élections démocratiques ou l'État de droit. Combien sont-ils les militaires africains qui connaissent le contenu des textes juridiques qui fixent la création, l'organisation, le fonctionnement, les missions de leurs armées ? Combien sont-ils les militaires africains qui maîtrisent encore les droits et obligations des responsables d'application des lois ou encore les principes de base relatifs au recours à la force et à l'utilisation des armes à feu? Dans ces conditions, il serait difficile d'éviter des actes de barbaries militaires tels que la Guinée vient d'en connaître. Ce drame vient s'ajouter aux drames soudanais, congolais, rwandais, togolais, kenyan, ivoirien, zimbabwéen, pour ne citer que les cas les plus actuels.

Auteur : Dr Kouassi-Lenoir Emmanuel

Référence : <http://news.abidjan.net/presse/lenouveaureveil.htm>

N.B. : Cet article est diffusé comme apparaissant sur sa forme originelle. Cet article n'engage en rien le RIEASDA-INAEDAD ... Pour toute erreur relevée dans ce document, nous vous serions reconnaissants de consulter la référence. Le RIEASDA-INAEDAD publie dans ses colonnes les articles partageant sa vision et susceptibles de permettre aux esprits libres la latitude du débat pour la révisiviscence de sociétés non discriminatoire, de paix et de développement.

© Rieasda-Inaedad, Ottawa, ON., Canada, (01 Octobre, 2009).

Pour réagir à cet article démocratiquement : drameh@inaedad-rieasda.net

RIEASDA-INAEDAD , 390 Rideau St., P.O.Box. 20516 , Ottawa (OntArio), Canada, K1N1A3 , 613-262-5379,
www.inaedad-rieasda.net

